

Compte-rendu du Conseil d'école n° 1

Vendredi 4 novembre 2016
20 h 00 à 22 h 00

Emargement :

Etaient présents :

- Suzanne ALLERON, Aline ANQUETIL, Hélène AUBE, Annie MARTIN.
- Sophie MALLEDAN, Eric MARTIN (mairie)
- Oriane CAILLET, Olivier DURAN, Gaëlle LEFRANCOIS, Stéphanie CARON, Aurélie DEMARCQ (délégués de parents)

Etaient absents excusés :

- Catherine PUJOS (déléguée parents), Audrey DATCHARRY (ATSEM)

Secrétaire de séance : Hélène AUBE

I) Scolarité :

1) Les effectifs :

Nous comptons cette année 49 élèves inscrits dans l'école, répartis de la manière suivante :

5 PS + 7 MS + 3 GS = 15 élèves de Maternelle, classe de Mme AUBE.

9 CP + 6 CE1 = 15 élèves élémentaires, classe de Mme ANQUETIL.

8 CE2 + 5 CM1 + 6 CM2 = 19 élèves élémentaires, classe de Mme MARTIN.

2) Les répartitions :

Les enseignantes font le choix d'équilibrer les classes en nombre.

Les classes élémentaires sont cette année sur 1 cycle ou 2 cycles.

La GS fait partie du cycle 1 / maternelle.

Les enseignantes poursuivent les décroissements en ce qui concerne « Explorer, questionner le monde » : les GS vont dans la classe de CP / CE1 chaque mardi après midi. Les élèves de Grande Section participent au projet Ecole et Cinéma, avec les CP / CE1.

Les élèves de CE2 font désormais partie du cycle II : mais l'équipe a choisi de ne pas décroisser pour « Explorer / questionner le

monde », les enfants entrent dans les apprentissages de cycle 3 dans ces différents domaines.

Le cycle III concerne les élèves de CM1, CM2 et 6^{ème}.

Les nouveaux programmes pour l'élémentaire entrent en vigueur cette année.

Le Livret National Unique numérique est à la disposition des enseignants. Les directeurs d'école recevront une formation le 28 novembre prochain. A eux de transmettre ces éléments de formation aux collègues adjoints.

Lors du dernier conseil Ecole – Collège, la question du temps a été posée à notre IEN : en effet, les écoles ont l'habitude de donner aux élèves leur livret d'évaluation pour le 1^{er} trimestre avant les vacances de Noël, le délai paraît donc très court pour s'approprier l'outil et le remplir.

Notre IEN a proposé de s'approprier en douceur ce nouvel outil numérique et permet donc aux équipes de se servir de l'ancien outil sur lequel elles travaillaient, pour rendre aux élèves un livret d'évaluation en décembre.

L'équipe a opté :

- ❑ Pour l'élémentaire, de remplir des livrets à partir d'un logiciel intitulé Livréval, agréé Education Nationale.
- ❑ Pour la maternelle, l'enseignante continue de remplir le livret intitulé « Carnet de suivi des apprentissages » résultant des nouveaux programmes en maternelle déjà en place depuis l'année dernière.

1) Les exercices PPMS :

Un exercice a eu lieu le 17 octobre dernier. Les classes se sont entraînées pour se déplacer calmement dans l'école et pour se cacher. L'exercice s'est déroulé dans le calme.

Une enquête pour faire le point a été renseignée et transmise à notre IEN.

2) Le règlement intérieur :

Il a été relu ce jour. En annexe, on trouvera la charte de laïcité.

Attention aux horaires de sortie des élèves : si les parents sont trop en retard pour récupérer leur(s) enfant(s) (sans avoir prévenu d'un contre temps imprévu), alors l'enfant/ les enfants sera / seront dirigé(s) vers les TAPS, la garderie ou la cantine le mercredi midi.

3) Les APC :

Ce temps de travail est réparti ainsi :

- ❑ des temps de soutien,

[?] des temps pour la méthodologie (les élèves de cycle 1 et de cycle 2 sont concernés),

[?] des temps pour l'Informatique (tous les élèves sont concernés).

Les élèves apprécient les APC et ces temps de travail en petits groupes.

Les enseignantes apprécient ce choix des ateliers informatique car les groupes sont restreints donc chaque élève travaille sur son poste et l'enseignante est beaucoup plus disponible pour chacun (n'ayant pas à gérer les autres élèves qui devraient travailler en autonomie).

Les élèves qui ont APC déjeunent systématiquement au 1^{er} service de cantine.

L'équipe souhaiterait qu'un TNI soit installé dans l'école. La Mairie a prévu de demander une aide financière auprès du Sénateur afin d'équiper les classes au mieux.

II) Projets pédagogiques :

[?] L'activité piscine :

Tous les élèves de l'élémentaire se rendront chaque semaine, le jeudi après - midi, à la piscine d'Aubergenville, ce à partir du Jeudi 8 décembre et jusqu'au 9 mars 2017. Cette année, nous bénéficierons également du 2^{ème} créneau de l'après – midi.

Le départ de l'école se fera à **14 h 10**, les élèves sont 40 minutes dans l'eau à partir de 14 h 45, le retour à l'école est prévu vers 16 h 00.

Les enseignantes rendront compte du déroulement de cette activité, de son organisation, de la répartition des élèves dans les groupes...

[?] Le projet Ecole et cinéma :

Les élèves de GS / CP/ CE1 et de CE2/CM1/CM2 sont inscrits à ce dispositif départemental.

Celui-ci propose aux élèves de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention.

Un programme précis de 3 films a été défini d'une part pour le cycle 2 et d'autre part pour le cycle 3. Chaque classe assistera donc à 3 projections.

Des documents pédagogiques ont été élaborés, donc un travail avant et après projection sera proposé aux élèves.

[?] Projet d'école 2015 / 2020:

Rappel des 3 axes prioritaires de notre projet d'école :

- * Maîtrise de la langue / compréhension de textes.
- * Arts Visuels
- * EPS

[?] Le projet musique avec Catherine Noyelle :

Catherine vient dans l'école le vendredi matin depuis le 30 septembre.

Voici le travail proposé pour chacune des classes :

→ En maternelle : travail du rythme avec les instruments de musique. Quelques notions / l'intensité sont travaillées. Comment laisser une trace écrite sera envisagé avec les élèves de GS.
→ en CP/CE1 : manipulation d'instruments et jeux rythmiques.
→ En CE2 / CM : écoute et expression corporelle / écoute. Jeux de rythme avec différents instruments.

[?] La liaison CM2 / 6^{ème} :

Une première réunion Ecole / Collège a eu lieu hier. Des conseils de cycle 3 élargis seront menés cette année réunissant les écoles d'Andelu, d'Herbeville, de Montainville et quelques professeurs du collège. Nous mettrons en place à ce moment-là des projets inter-degrés.

[?] Le projet classe Découverte :

La classe découverte aura lieu du 14 au 19 mai 2017, à Oléron. Les thèmes principaux sont la musique et le milieu marin. Le projet pédagogique a été soumis déjà au Conseiller Pédagogique –EPS qui l'a validé. Nous devons constituer maintenant tout ce qui est administratif. Rappel : ces projets sont lus, visés et validés par plusieurs personnes : Conseiller Pédagogique, IEN, Directeur Académique, IEN du dépt accueil...

[?] La bibliothèque :

7 fois dans l'année, chaque classe se rend à la bibliothèque, en mairie. Là – bas, Catherine Sedel – Lemonnier nous accueille, elle a choisi pour les élèves des lectures diverses et variées. Les lectures sont suivies d'un emprunt de livres. Cette démarche nous paraît toujours très intéressante.

[?] Le site Internet :

L'hébergeur ayant changé, il a fallu s'adapter et s'approprier ce nouveau fonctionnement. Oriane Caillet s'est gentiment proposée pour nous aider à mettre sur le site les différents documents que nous lui confierons.

[?] Une sortie au Louvre, à Paris est prévue le 6 mars 2017 pour les trois classes.

III) Les temps forts :

- 1) Spectacle le 9/12/2016 (cadeau de Noël des enfants/mairie).
- 2) Vente de décorations de Noël : 15 /12/ 2016, à partir de 16 h 30. (Fabrications le 13/12 matin et le 15/12 après - midi).
- 3) Gymkhana :, le 25/03/2017, matin.
- 4) La kermesse : le samedi 10 juin 2017

5) La remise des prix + expo classe découverte : 1^{er} juillet 2017

IV) Bilan coopérative scolaire :

La coopérative scolaire prend en charge chaque année l'achat de matériel, de fournitures en tous genres, elle finance la moitié du coût des sorties scolaires. Voici un récapitulatif des dépenses effectuées par l'école entre septembre 2016 et novembre 2016.

Livres (participation à l'achat des livres de lecture suivie, livres BCD)	102,79 €
Projets pédagogiques	135 €
Equipement des classes	281, 81 €
OCCE	98,80 €
Pharmacie	24, 90€
Total	643, 30 €

L'équipe enseignante tient à remercier les parents d'élèves qui, de par leur participation, ont permis de récolter la somme de :

- 2 800 € (bénéfices brocante).

Les dons à la coopérative scolaire s'élèvent à 1 060 € en ce début d'année.

La vente de bulbes, fleurs a permis de récolter 170 €.

Toutes les actions menées permettent de faire en sorte que la participation des familles au financement des projets soit nettement réduite.

V) Périscolaire :

1) Cantine :

Les deux services de cantine permettent aux enfants de déjeuner davantage dans le calme. C'est appréciable +++

2) L'étude :

Carole demande que les parents vérifient bien les devoirs même si l'enfant est allé à l'étude, une petite relecture est parfois nécessaire.

3) Les TAPS :

Quatre animateurs gèrent ces temps péri scolaires.

Deux animateurs prennent en charge les élèves de maternelle.

Les élèves de l'élémentaire ont le choix entre des activités sportives avec Antoine, des activités manuelles ou des jeux de société avec Audrey.

Attention aux horaires de sortie des élèves ! Les enfants sont sur le temps des TAPS à partir de 15 h 00 et jusqu'à 16 h 30.